

Extrait du Registre des Délibérations

Direction Générale des Services
Service des Assemblées
et de la Réglementation
SF/MR/CP/2016

du Conseil de la Communauté



SEANCE DU JEUDI 30 JUIN 2016

L'an deux mille seize, le trente juin à 18h00, les Membres du Conseil Le Mans Métropole, sur convocation et ordre du jour adressés et affichés le vingt-quatre juin deux mille seize sont réunis Salle Forum des Quinconces, sous la présidence de M. BOULARD, Président.

Sont présents : M. BOULARD, M. SOULARD, M. ROUILLON, Mme GOUHIER, M. CHEVALLIER, M. GUY, M. COZIC, Mme KAZIEWICZ, M. BRAUD, Mme POUPINEAU, M. BIENCOURT, M. BATIOT, M. DELPECH, M. JEAN, Mme DUBOIS, M. CALIPPE, Mme PAIN, Mme BRULÉ-DELAHAYE, Mme SÉVÈRE, M. COUNIL, Mme MOISY, M. BROCHARD, Mme PIVRON, Mme PEROT, Mme MORANÇAIS, M. EDOM, M. NOGUÈS, M. VICTOR, M. FAVENNEC, Mme PICHON, Mme BOUCHÉ, Mme BABILLOT, Mme SIOPATHIS, M. LE BARS, M. CHALUMEAU, Mme ANDRE, M. LECOQ, Mme AUBIN, M. FONTAINE, M. PAUMIER, Mme LEMAITRE, Mme ROUSSEAU, M. GOULETTE, M. LORiot, Mme BUROT, M. JOSSELIN, Mme VISINE, M. LE BOLU, Mme MARTIN, M. PORTE, Mme CHEVALIER, M. MARIE, M. TOUCHE

Absents et représentés : M. ROUILLON, M. LEPROUST, Mme KARAMANLI, M. COZIC, M. MORTREAU, Mme BESNARD, M. LE FOLL, Mme BRULÉ-DELAHAYE, Mme SÉVÈRE, M. COUNIL, Mme SCHIAPPA, Mme RIVRON, M. PIGEAU, Mme LEBATTEUX, Mme LUSSON, M. GUIBERT, Mme HEULOT

Absents et excusés : M. EGBERT, Mme LEPELLETIER

Votes par procuration :

Mme BABILLOT pour M. ROUILLON après son départ
Mme BOUCHÉ pour M. LEPROUST
M. DELPECH pour Mme KARAMANLI
M. LE BOLU pour M. COZIC après son départ
Mme LEMAITRE pour M. MORTREAU
Mme POUPINEAU pour Mme BESNARD
M. BOULARD pour M. LE FOLL
M. CALIPPE pour Mme BRULÉ-DELAHAYE après son départ
M. BATIOT pour Mme SÉVÈRE après son départ
Mme PICHON pour M. COUNIL après son départ
Mme KAZIEWICZ pour Mme SCHIAPPA
Mme MORANÇAIS pour Mme RIVRON
M. EDOM pour M. PIGEAU
M. SOULARD pour Mme LEBATTEUX
M. CHALUMEAU pour Mme LUSSON
M. BIENCOURT pour M. GUIBERT
M. CHEVALLIER pour Mme HEULOT

M. LE BARS remplit les fonctions de Secrétaire.

Le Procès-Verbal de la séance du douze avril deux mille seize est approuvé.

Les Membres ci-dessus désignés ont signé au Registre après délibération en séance.